

**ALGER**

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Detenus-sahraouis-La-main-de-fer.html>

# Détenus sahraouis : La main de fer de la justice marocaine

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Publication date: mercredi 20 février 2013

## **Description:**

par Hafida Ameyar

in Liberté du 18 février 2012

---

**Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés**

---

Le groupe des 24 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, jugé par le tribunal militaire de Rabat, a été condamné à des peines allant de 2 ans à la réclusion à perpétuité. Dans la nuit du samedi à dimanche, le tribunal a en effet rendu son verdict : huit Sahraouis sont condamnés à la réclusion à perpétuité, quatre à 30 ans de prison, huit à 25 ans et deux autres à 20 ans d'emprisonnement. Les deux derniers prévenus ont écopé de deux ans, déjà purgés dans le cadre de leur détention préventive. Pour rappel, des dizaines de milliers de Sahraouis avaient installé, à l'automne 2010, dans la région de Gdeim Izik, proche d'Al-Ayoun, capitale occupée du Sahara occidental, un camp de 3 000 tentes, selon l'ONU, et avaient élu domicile pour "*défendre leurs droits politiques, économiques et sociaux*", avant d'en être délogés par les forces marocaines. Les 24 prisonniers étaient notamment accusés "*d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'État, formation d'une bande criminelle et atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction*". Reporté à plusieurs reprises, le procès s'était ouvert le 1er février, soit 27 mois après leur arrestation et leur emprisonnement.

Durant les 4 jours où ils avaient été auditionnés (9-12 février), les 24 prisonniers politiques sahraouis avaient rejeté en bloc tous les chefs d'accusation, les désignant comme une "*bande de criminels*", en dénonçant ce "*procès politique*" en rapport avec la question du Sahara occidental, un dossier de décolonisation d'ailleurs pris en charge par l'ONU.

Dans leurs plaidoiries, six représentants du collectif d'avocats de la défense avaient plaidé leur innocence et l'abandon de toutes les charges retenues contre eux. Tout en imputant la responsabilité des événements du camp de Gdeim Izik à l'État marocain. Leurs avocats avaient en outre demandé leur mise en liberté dans un procès "*sans fondement juridique*", et ce, afin d'éviter un retour aux pratiques des années de plomb au Maroc. Le procès de Rabat était suivi par plusieurs dizaines d'observateurs internationaux, en raison de la sensibilité de la question du Sahara occidental, une ancienne colonie espagnole, occupée puis annexée par le Maroc, depuis 1975.

Plusieurs ONG internationales de défense des droits de l'homme, des intellectuels et avocats ont réclamé la libération "*inconditionnelle*" des prisonniers sahraouis, en dénonçant la comparution de personnes civiles devant un tribunal militaire.

**par Hafida Ameyar**

**in Liberté du 18 février 2012**